

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 2 novembre 2011**

L'an deux mille onze, le deux du mois de novembre, à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Loubert se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre DIENER, Maire.

Etaient présents : Pierre DIENER, Marc LABADIE, Francis DARTEYRE, Jean-Marc LABBE, Patrick LUFLADE, Jean-Louis DARTEYRE, Alain CLECH, Christine LUSSAC, Sylvie CAILLIEU, Matthieu FAU-NOUGARET, Elsa BOUTOULLE.

Monsieur Jean-Louis DARTEYRE est élu secrétaire de séance.

2011-11-01 – INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que suite aux élections du Maire des Adjoints, il convient de fixer le montant des indemnités de fonction. Il demande à l'assemblée de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les indemnités de la façon suivante :

- Indemnité du Maire : conformément à l'article L. 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales : 17 % de l'indice 1015,
- Indemnité des Adjoints : conformément à l'article L. 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales : 4,8 % de l'indice 1015,

OBJET : 2011-11-02 – ELECTION DES DELEGUES POUR SIEGER A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANGON.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-7,
Vu l'article n°6 des statuts de la Communauté de communes du Pays de Langon indiquant le nombre de sièges attribué à chaque commune au sein du conseil de communauté,
Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès de la CdC,
Considérant que le conseil municipal doit procéder à cette élection de délégués au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages,

Election des délégués titulaires

Sont candidats pour être délégués titulaires :

- Monsieur Pierre DIENER
- Monsieur Marc LABADIE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 11

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 02

Suffrages exprimés : 09

Majorité absolue : 06

Ont obtenu :

- Monsieur Pierre DIENER : 09 voix
- Monsieur Marc LABADIE : 09 voix

Commune de Saint-Loubert

Séance du Conseil Municipal du 2 novembre 2011

Messieurs Pierre DIENER et Marc LABADIE, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés délégués communautaires titulaires.

Election des délégués suppléants

Sont candidats pour être délégués suppléants :

- Monsieur Matthieu FAU-NOUGARET
- Monsieur Patrick LUFLADE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 11

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 02

Suffrages exprimés : 09

Majorité absolue : 06

Ont obtenu :

- Monsieur Matthieu FAU-NOUGARET : 09 voix
- Monsieur Patrick LUFLADE : 09 voix

Messieurs Matthieu FAU-NOUGARET et Patrick LUFLADE, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés délégués communautaires suppléants.

2011-11-03 – DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANGON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, modifie les délégations à la Communauté de communes du Pays de Langon comme suit :

Nom	Prénom	Membre Bureau	Conseiller communautaire	Com 2 CLETC	Com 9 Vie Asso	Cté pilot Canal	CISPD
CLECH	Alain						Délégué Suppléant
LABBE	Jean-Marc						
DIENER	Pierre	Membre du Bureau	Titulaire 1			Délégué Titulaire	
BOUTOULLE	Elsa						Délégué Titulaire
CAILLIEU	Sylvie						
DARTEYRE	Francis						
DARTEYRE	Jean-Louis					Délégué Titulaire	
FAU-NOUGARET	Matthieu		Suppléant 2	Délégué Titulaire			
LABADIE	Marc		Titulaire 2				
LUFLADE	Patrick		Suppléant 1	Délégué Suppléant	Délégué Suppléant		
LUSSAC	Christine					Délégué Suppléant	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Récapitulatif des délibérations :

<i>N°</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de transmission en Sous-Préfecture</i>	<i>Date visa Sous- Préfecture et publication</i>
2011-11-01	Indemnités de fonction des élus	07-11-2011	08-11-2011
2011-11-02	Election des délégués pour siéger à la Communauté de communes du Pays de Langon	07-11-2011	08-11-2011
2011-11-03	Délégués à la Communauté de communes du Pays de Langon	07-11-2011	08-11-2011